



Déclaration à la CAPA du 24 janvier 2018

Cette première CAPA de l'année 2018 est aussi la première pour les nouveaux élu-e-s. Lors des dernières élections professionnelles les psychologues de l'Éducation Nationale nous ont majoritairement accordé leur confiance et ont validé les positions portées par le SNES-FSU et le SNUipp-FSU qui œuvrent ensemble depuis longtemps pour l'unification de la profession de psychologue dans l'École dans le respect des champs d'exercice, premier degré, second degré et supérieur.

Quoique puissent en dire ses opposants le corps unique est une avancée, dans l'intérêt des enfants des écoles, et des adolescents des collèges et des lycées. Forts de cette confiance, nous continuerons à représenter, informer les collègues, et à faire respecter les droits individuels et collectifs.

Si la création du corps unique n'a pas été un long fleuve tranquille, il semblerait que rien ne soit épargné à ce nouveau corps, puisque l'ensemble des décrets concernant le régime indemnitaire des Psy EN sont sortis en retard. Ceci a entraîné l'arrêt des versements de l'ensemble des indemnités au 1er septembre contrairement aux engagements pris par le ministère. Si l'IFP a bien été reversée, qu'en est-il de la prime REP ?

Puisque nous sommes encore à la période des vœux pour cette nouvelle année, nous souhaitons pour 2018 une résolution positive pour le personnel des dossiers en cours :

- Pour tous les DCIO , **le versement rétroactif des 20 points de NBI depuis 2013**. Le courrier que le SNES-FSU a envoyé pour alerter le Recteur sur ce sujet est resté lettre morte, quand dans d'autres académies cette injustice a été rectifiée et les sommes dues versées. Par ailleurs les DCIO attendent toujours la revalorisation de l'indemnité de charge administrative votée au CTM du 22 mars 2017.

- Notre SAIO, les personnels y travaillant ont été particulièrement impactés et mis en difficulté par **l'absence de CSAIO** après le départ à la retraite de ce dernier ; nous souhaitons qu'il ne soit pas fait d'économie d'échelle à ce niveau de notre hiérarchie pour le bon fonctionnement de nos services.

- Un groupe de travail concernant **l'accompagnement des contractuel.l.e.s PsyEN EDO non titulaire du Master 2 de psychologie** s'est tenu au 1er trimestre ; nous souhaitons que nos collègues soient effectivement accompagnés dans leurs démarches pour valider une VAE ou bénéficier d'un congé formation.

- Concernant les CIO, nous souhaitons que le site de Mont Saint Aignan puisse bénéficier d'une **immatriculation**. L'existence de site ou d'antenne sans UAI, donc sans existence juridique est problématique.

- Nous souhaitons également une réforme ambitieuse de notre système éducatif, une véritable démocratisation du lycée et de l'enseignement et non une sélection déguisée de l'accès à l'enseignement supérieur comme le prévoit le plan Etudiants. Contrairement à certaines organisations, **le SNES-FSU s'est positionné contre le plan Etudiants**. Pour être à la hauteur des enjeux de qualification accrue pour notre pays, nous souhaitons un plan d'investissement conséquent afin de créer des places en université, en IUT, en STS.

- Par ailleurs, la FSU continuera de porter le respect des engagements initiaux auprès du ministère, à savoir : **l'alignement de l'indemnité des Psy-EN des deux spécialités**, et un **ratio de rattrapage de 9% pour l'accès à la hors-classe 2018 des Psy EN EDO**.

- Concernant les PsyEN EDA , certaines circonscriptions ne sont couvertes que par 2 psychologues : Rouen centre, Darnétal, Yvetôt, Fécamp alors que les autres circonscriptions fonctionnent avec 3 psychologues EDA. **Nous souhaitons que toutes puissent fonctionner avec 3 PsyEN-EDA**. Nous vous alertons sur la situation de Fécamp où la collègue se retrouve toute seule sur la circonscription avec 3 ULIS à gérer, 32 orientations EGPA etc...Qu'en est-il du détachement d'une psychologue d'un autre département pour venir en renfort à Fécamp ?

- Comment allons nous être pourvu en matériel ? Actuellement ce sont les communes qui donnent un budget à leur bon vouloir au PsyEN EDA, d'où les disparités importantes selon les lieux de travail. **Nous souhaitons qu'un budget académique soit alloué pour l'achat de WISC V** entre autre...

- Qu'en est-il du versement des **indemnités de résidence et REP, REP+ non versées** aux PsyEN EDA depuis le changement de corps ?

- Quelle est la règle qui régit les **frais de déplacements** des PsyEN EDA, notamment pour les déplacements dans les communes limitrophes.

- Qu'en est-il des **actions de formations** prévues cette année ?

Mais en ce début d'année 2018, c'est la situation réservée par le ministère aux Psy EN du 2nd degré qui est inquiétante. Nos collègues PsyEN EDO sont sommés de mettre en œuvre le **plan Etudiants** alors même qu'ils ne sont pas cités dans le projet de loi adopté à l'assemblée.

Lors du CSE où le « plan sup » a été présenté, le SNES-FSU a vigoureusement protesté contre l'absence des PsyEN dans le projet de loi et contre la proposition de « certification en orientation » pour les enseignants, ce qui n'est pas le cas de toutes les organisations dont certaines ont voté pour ces projets. Confier nos missions à des enseignants « certifiés en orientation » reviendrait à reconstituer une fonction de « conseiller en information et orientation » et à délier psychologie et orientation.

Nous apprenons par l'association Régions de France que « le Premier ministre et le ministre de l'Éducation Nationale auraient donné leur accord pour que **l'orientation** puisse être **confiée aux Régions**, avec le choix laissé au personnel concerné de rejoindre ou non les services de la Région ». Nul doute que nos collègues ne seront pas surpris de la méthode, qui consiste à remettre sur le devant de la scène une proposition démagogique vieille de 15 ans, au mépris des missions et du travail quotidien des PsyEN EDO.

En revanche, ils seront certainement surpris par le degré de cynisme de leur ministre. Oui on peut, comme le fait le ministre, écrire le 13 novembre aux Psy EN EDO, en leurs disant qu'il compte sur leur expérience et leur engagement pour accompagner les élèves de terminale vers l'enseignement supérieur. Et en même temps, ne pas mentionner les Psy EN dans le projet de loi relatif à l'orientation et la réussite des étudiants, et préparer la régionalisation des CIO. Ce n'est pas de cynisme dont ont besoin les Psy EN EDO. Ils ont en revanche besoin que leurs récentes missions soient respectées, et des postes créés, afin qu'ils puissent accomplir l'ensemble de celles ci.

Lors de son discours de pré-rentrée, Jean Michel Blanquer parlait de « la confiance comme la clé du bon fonctionnement de l'École », manifestement si le ministre confirmait le choix de régionaliser les CIO, il serait alors plus approprié de parler de défiance et de déclaration de guerre envers les Psy EN du 2nd degré !

Les élu.e.s CAPA PsyEN/DCIO SNES-FSU et SNUipp-FSU